

Stabulation libre classique avec mode de tétée en liberté assistée pour la production de veaux de lait sous la mère

Amélioration des conditions et du temps de travail par simplification de la tétée



Description de l'exploitation et du cheptel

- 55 vaches de race Limousine
 - Bâtiment mis en service en 2001
- 48 ha SAU dont :
 - 35 ha de SFP
 - 13 ha de céréales à paille
- 2 UMO (GAEC mère - fils)

Petite région agricole

L'exploitation se situe en plaine, au pied de la Montagne Noire (Sud-Est du Tarn).

- Les sols de l'exploitation sont principalement des boubènes et, par endroits, des terreforts.
- La zone est à dominante céréalière mais l'élevage bovin laitier et allaitant y reste bien présent.
- 200 m d'altitude et 780 mm de pluviométrie en moyenne.

Témoignage des éleveurs

À mon installation JA en 2000, j'ai construit le bâtiment intégrant une stabulation et des cases à veaux collectives conformes à la réglementation européenne sur le bien-être des veaux de boucherie.

La stabulation libre a permis en même temps d'améliorer les résultats de reproduction et de faciliter le désaisonnement des vêlages et de la production de veaux sous la mère, cela grâce à un meilleur repérage des chaleurs en période hivernale. En effet, mon objectif était de regrouper les vêlages en été et automne en vue de vendre mes veaux aux périodes de cours du marché les plus favorables (fin d'automne, hiver, début de printemps).

De plus, ce mode de conduite m'a permis de dégager du temps pour les gros travaux de printemps et d'été (semis, foin, ensilages).



Le bâtiment en un coup d'œil

Stabulation libre classique avec dispositif de tétée en liberté assistée

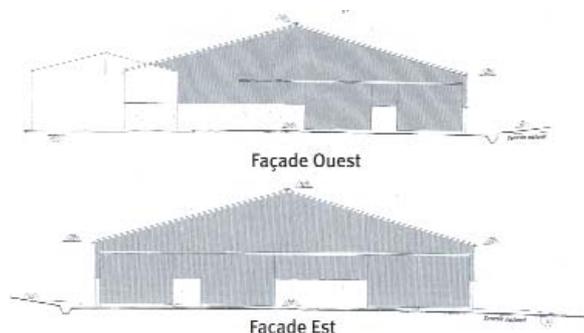
- Bâtiment : 35 m x 25,60 m (soit une surface de 896 m²), hauteur au faîtiage : 8,50 m, hauteur au point bas : 3,70 m.



Vue intérieure du bâtiment.



Tôles bac acier perforées sur toute la façade côté couloir d'alimentation.



Matériaux principaux

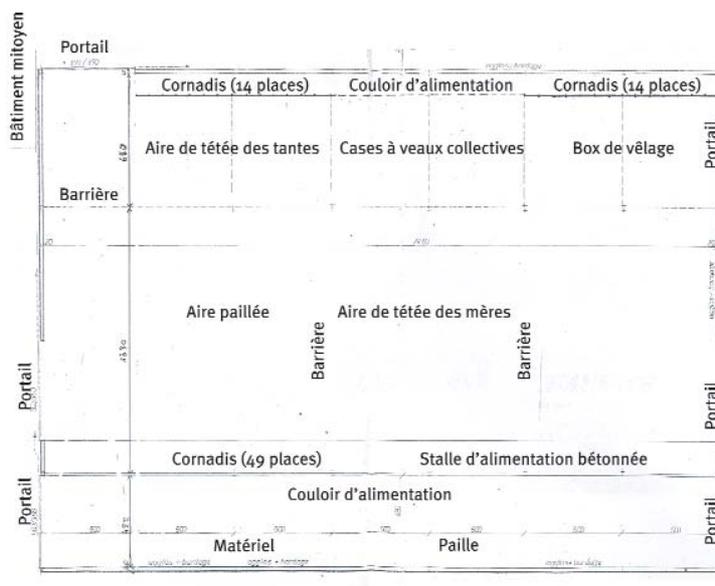
- Charpente : portique métallique de 13,80 m + 2 appentis (5 m et 6,80 m).
- Les 4 côtés sont entièrement fermés par un soubassement de parpaings (2 m de haut) surmonté d'un bardage en tôles bac acier perforées ou pleines avec agencement régulier de panneaux translucides.
- Les portails coulissants sont habillés de tôles pleines.

Aménagement intérieur

La capacité du logement est de 49 places (7 travées de 7 places). Le bâtiment comporte les parties suivantes :

- Un couloir d'alimentation de 5 m de large pour la distribution de la ration au cornadis et pour le stockage de la paille.
- La stabulation libre proprement dite de 13,80 m de large, (soit 9,80 m² par vache) avec une stalle d'alimentation bétonnée de 2 m et une aire paillée de 11,80 m de profondeur.
- L'aire de tétée pour les tantes* de 5 m x 35 m (soit 175 m²). Cette surface comporte 4 cases (5 m x 2,50 m) de 6 à 7 places, 2 box de vêlage (5 m x 5 m) et 2 aires de tétée (5 m x 5 m) avec 7 places de cornadis autobloquant.
- Un couloir de service arrière de 2 m de large pour la complémentarité des tantes, le paillage et la surveillance des veaux.

* Une tante est une vache nourrice de type laitier utilisée pour la complémentarité lactée des veaux.



Aspects du bâtiment

- Toiture en tôles fibro-ciment gris avec 36 tôles translucides réparties régulièrement (7,50 % de la surface).
- Bardage extérieur en tôles bac acier vertes surmontant des murets en parpaings bruts de 2,50 m de haut.



Le confort des animaux

- Les vaches disposent d'une surface paillée de 9,8 m² par vache.
- Des abreuvoirs à poussoir ont été installés dans les cases à veaux (un abreuvoir commun à deux cases) pour assurer un abreuvement complémentaire du lait tété (photo 3).
- Des plaques de contreplaqué habillent les barrières des cases côté stabulation libre pour assurer la tranquillité des veaux (photo 4).



Abreuvoir entre deux cases.



Aménagement des cases à veaux.

Le travail de l'éleveur

- Le principe de la tétée en liberté assistée permet aux veaux d'être logés en cases collectives, le plus souvent au fond de la stabulation libre. Au moment de la tétée, ils sont lâchés tous ensemble ou case par case parmi les mères laissées libres sur l'aire paillée (photo 6). Lorsque les veaux ont tété leur mère, l'éleveur guide ceux qui ont besoin d'un complément de lait vers les tantes bloquées au cornadis (photo 5) dans des espaces aménagés à cet effet au fond de la stabulation libre, à côté ou entre les cases collectives (photo 7).
- La profondeur des cases à veaux (2,50 m) permet un curage à la fourche frontale.
- Une disposition astucieuse des barrières permet un tri rapide des animaux vers l'aire de tétée (photo 1).



- Un large couloir de 5 m permet une circulation aisée devant les cornadis d'alimentation avec le tracteur, la pailleuse ou la désileuse.



Le couloir arrière permet la complémentation des tantes bloquées au cornadis de tétée.



Le mode de tétée en liberté assistée permet de gagner du temps (les veaux allant seuls à leur mère).



Des veaux à la tétée sous des tantes au cornadis.

Les coûts du bâtiment

- Estimation du coût global : 81 100 € HT (valeur 2001), soit un coût par vache suitée de 1 650 € HT :
 - Structure et bardage : 57 600 € HT (71 % du coût total)
 - Aménagements intérieurs : 13 000 € HT (16 %)
 - Terrassement : 9 700 € HT (13 %)
 - À noter la part d'autoconstruction estimée à 1 000 heures pour tous les travaux sauf charpente, bardage et terrassement.
- Coût de fonctionnement indicatif : 46 tonnes de paille pour les 4 mois d'hivernage.

La gestion des effluents

La stabulation libre est curée deux fois en cours de la période hivernale et les cases à veaux en moyenne tous les 2 mois. Le fumier est stocké en bout de champ en prévision d'un épandage avant les labours.



Commentaires des éleveurs

Le travail d'astreinte est de 1 h 30 en été et de 2 h 00 en hiver. La tétée dure environ 1/2 h en période estivale et 3/4 h en période hivernale.

Mon souci a été de disposer d'un bâtiment bien adapté à la production de veaux sous la mère mais facilement convertible si besoin.

Mon objectif principal actuel est de désaisonniser les vêlages entre juin et décembre et ainsi de vendre tous les veaux entre octobre et mai afin de libérer du temps à consacrer aux travaux estivaux.

Si c'était à refaire...

J'ai l'intention de diminuer le nombre des tôles translucides qui laissent pénétrer énormément de chaleur en été (modifications prévues en cours d'année 2006).

Avis des conseillers bâtiments

- Ce bâtiment est très bien adapté à la conduite de la tétée en liberté assistée.
- En effet, l'éleveur travaille efficacement puisqu'il peut faire téter tout seul 25 à 30 veaux en même temps.
- Par contre, l'espace consacré à la tétée libre des mères pourrait être réduit avec un simple fil pour limiter l'envie des veaux de courir avant ou après la tétée.
- Le bâtiment étant partiellement utilisé l'été, il faudrait prévoir une augmentation des surfaces ventilantes pour cette période (portails ou bardages amovibles).

Les brasseurs d'air installés par l'éleveur ne sont pas une bonne solution : pas de renouvellement d'air et dépense énergétique.

Pour en savoir plus...

Cette fiche a été réalisée par **M. Francis ROUSSEAU** et **Mlle Amélie AZAM**

Tél. 05 55 87 09 01 - Email : civo@veausouslamere.com - web : www.veausouslamere.com

Comité Interprofessionnel "Veau Sous La Mère", 1 boulevard d'Estienne d'Orves, 19100 BRIVE

L'ensemble des fiches du réseau est consultable et téléchargeable sur les sites internet de

- la Chambre Régionale www.cra-mp.org
- l'Institut de l'Élevage www.inst-elevage.asso.fr

Le réseau des Bâtiments Innovants de Midi-Pyrénées est animé par les Chambres d'Agriculture de la région, le GIE Promotion de l'Élevage et l'Institut de l'Élevage (site de Toulouse).

Cette fiche a été réalisée avec le concours financier du Cas DAR.

Septembre 2006

